

SÉJOUR À PLOËMEUR AVRIL 2024

Du lundi 8 au vendredi 19 avril 2024



Pour les enfants âgés de 6 à 10 ans
du CP au CM2 - 12 jours
Séjour avec la Ville à Plœmeur



Édito

Chères Putéoliennes, chers Putéoliens,

La Ville de Puteaux a toujours agi dans l'intérêt des jeunes et de leur épanouissement.

Les actions volontaristes développées en direction de notre jeunesse sont là pour en attester.

Comme chaque année, pour la grande joie des enfants, la Ville leur offre la possibilité de vivre des moments inoubliables entre amis, intensément uniques, dans un climat de détente et de convivialité à Plœmeur, en Bretagne.

Jouer, créer, apprendre, découvrir, favoriser la pratique du sport et des loisirs sous différentes formes, ou encore s'enrichir au contact des autres sont les maîtres mots des séjours de vacances.

Bien à vous,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Ceccaldi-Raynaud'. The signature is fluid and stylized, with a large loop at the beginning and a horizontal line at the end.

Joëlle CECCALDI-RAYNAUD

Maire de Puteaux

Président de Paris Ouest La Défense



SÉJOUR
AVEC LA
VILLE À
PLOEMEUR

POUR LES ENFANTS
ÂGÉS DE 6 À 10 ANS
DU CP AU CM2

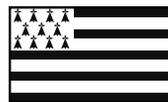
12 JOURS

Organisme :
Ville de Puteaux

FRANCE



Centre de vacances de Ploemeur



Lieux :

Centre de vacances de Ploemeur

Hébergement :

Résidence les Trois Hameaux. Le domaine des Trois Hameaux se trouve dans le Morbihan à 3 km des plages et à 7 km de Lorient. Il s'étend sur 18 hectares et comporte de nombreux équipements sportifs et ludiques (courts de tennis, mini-golf, parcours sportif, terrains de football, basket-ball...)

Transport :

TGV et transfert en car privé jusqu'au centre

Encadrement :

Les jeunes seront encadrés par une équipe d'animation des accueils de loisirs de la Ville et des intervenants spécialisés.





Activités

Un séjour multiactivités pour tous :

Sur place, les enfants pourront choisir 3 séances parmi :

- **SCIENCES EN FOLIE** : apprendre des expériences chimiques et illusions d'optique afin de proposer un spectacle en fin de séjour.
- **MULTISPORTS** : découvrir de nouveaux sports collectifs afin de proposer des olympiades en fin de séjour.
- **CUISINE** : participer à des ateliers et défis, avant de préparer un buffet pour l'ensemble du groupe en fin de séjour.

En plus, au programme :

• Pour les 6/7 ans

- 1 séance de paddle géant (ou autre activité en fonction de la météo),
- 1 séance de piscine
- 1 séance supplémentaire d'accrobranche

• Pour les 8/9 ans

- 1 séance de char à voile (ou autre activité en fonction de la météo),
- 1 séance de laser Game,
- 1 séance de kart

• Pour les 10 ans

- 1 séance de char à voile (ou autre activité en fonction de la météo),
- 1 séance de laser Game,
- 1 séance de kart.



Et aussi activités pour tous :

- 1 séance de bowling (en soirée)
- 1 séance d'acrobranche
- 1 sortie au parc Kingoland
- 1 sortie au Parc du P'tit Délire
- 1 sortie à West Wake Park (parc aquatique pour les 6/7 ans, initiation au wake board pour les 8/10 ans) (ou autre activité en fonction de la météo)
- 1 journée au Parc animalier de Branféré
- Pêche à pied et jeux de plage
- Visite de Concarneau (6/7 ans), Carnac (8/10 ans)

Sans oublier :

- Balades à vélo et trottinette
- Grands jeux
- Mini-golf
- Ateliers loisirs créatifs
- Journées à thème surprise
- Veillées tous les soirs
- 1 soirée feu de camp

Formalités obligatoires :

Une attestation d'aptitude préalable à la pratique des activités nautiques et aquatiques.

Cette attestation est délivrée suite à un test nautique de mise en situation. Si vous n'êtes pas en possession de celle-ci, vous pouvez vous rapprocher de la piscine du Palais des sports afin de réserver un créneau pour l'obtenir. Il vous faudra vous acquitter des droits d'entrée et présenter la pièce d'identité de l'enfant.



Participation demandée aux familles

Établie en fonction des revenus de la famille
(d'après l'avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022).

Pour définir votre tarif journalier vous trouverez ci-dessous le calcul à effectuer :

Revenus fiscaux annuels ÷ par 12 (mois) ÷ par le nombre de parts fiscales du foyer

Quotient familial mensuel	Participation des familles pour le séjour (12 jours)
Inférieur à 300€	153,12 €
De 301€ à 418€	168,48 €
De 419€ à 590€	185,04 €
De 591€ à 762€	197,88 €
De 763€ à 935€	242,52 €
De 936€ à 1107€	285,84 €
De 1108€ à 1379€	329,88 €
De 1380€ à 1652€	386,04 €
De 1653€ et plus	425,04 €





MODALITÉS DE PRÉINSCRIPTION

DOSSIER PUTEAUX FAMILLE

Il ne sera pas possible de se préinscrire sans avoir complété au préalable son dossier Puteaux Famille. **Si vous ne possédez pas de compte** « Puteaux famille », rendez-vous sur le site www.puteauxfamille.fr, puis cliquez sur le bouton « créer mon espace ». **Après validation par le service** « Puteaux famille » (24 à 48h), vous aurez accès au mail de pour votre enfant.

PRÉINSCRIPTION

Connectez-vous à www.puteauxfamille.fr, dans votre espace famille rubrique « Séjours et Colonies », puis renseignez votre demande.

LA PÉRIODE DE PRÉINSCRIPTION SE DÉROULE DU 9 JANVIER À PARTIR DE 14H JUSQU'AU 14 JANVIER 2024 MINUIT.

Passé ce délai, les demandes de préinscription seront traitées et considérées par nos services comme étant en « hors délai ». Elles devront être formulées par mail à l'adresse : sejoursjeunesse@mairie-puteaux.fr
À la suite de votre demande, vous recevrez un mail accusant réception de celle-ci.

Dans un second temps, vous recevrez soit un mail de confirmation accompagné du dossier sanitaire à compléter, soit un mail de mise en attente ou un mail vous indiquant que vous devez vous acquitter d'un dû de prestation municipale auprès du Trésor public.

En cas de modification de votre demande :

Elle sera prise en compte uniquement sur la période de préinscription et devra être formulée par mail à l'adresse sejoursjeunesse@mairie-puteaux.fr et sera traitée comme une nouvelle demande. **De ce fait, la première demande sera annulée.**

L'IMPORTANT DU DOSSIER SANITAIRE

Le dossier sanitaire est un recueil d'informations individuelles. **Il est impératif qu'il soit signé et renseigné avec minutie. L'ensemble de ces informations permettra aux équipes d'encadrement d'agir au plus juste auprès de votre enfant, tant sur l'aspect médical que comportemental.**

Soyez assuré que la confidentialité est exigée pour la totalité des encadrants. **Il est donc indispensable que ce document soit remis avant la date butoir qui vous sera communiquée afin de traiter les informations en amont.**

FOCUS SUR LES MODALITÉS D'ANNULATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES SÉJOURS

L'inscription est considérée comme définitive lors de l'envoi à la famille du courrier de confirmation. Le montant dû par la famille est acquis de droit par la Ville et ne pourra faire l'objet d'un remboursement qu'en cas d'annulation par mail à sejoursjeunesse@mairie-puteaux.fr aux conditions présentées dans l'article 5 du règlement intérieur.

En cas d'annulation sans justification valable, après réception du mail de confirmation (hors certificat médical), un pourcentage du prix du séjour sera retenu selon les périodes d'annulation suivantes :

Période d'annulation	Pourcentage retenu
Du mail de confirmation au 60 ^e jour avant le départ	10% du prix du séjour dû par la famille
Du 59 ^e au 30 ^e jour avant le départ	25% du prix du séjour dû par la famille
Du 29 ^e au 15 ^e jour avant le départ	50% du prix du séjour dû par la famille
Du 14 ^e jour au jour du départ	100% du prix du séjour dû par la famille

Retrouvez l'intégralité du règlement intérieur dans la rubrique « Kiosque » du portail famille.

VILLE DE PUTEAUX - HÔTEL DE VILLE

Direction Enfance Jeunesse, 131 rue de la République - 92800 Puteaux
Tél : 01 46 92 96 00 Email : sejoursjeunesse@mairie-puteaux.fr